

CARRÉ DESOIE

L'ESPRIT FERTILE

**VILLEURBANNE
LA SOIE**

CONCERTATION SUR LES ESPACES PUBLICS DE LA ZAC VILLEURBANNE LA SOIE

SYNTHÈSES DES ATELIERS DE CONCERTATION DES 19
MARS ET 8 AVRIL 2015



GRANDLYON
la métropole

vaulx^{en}velin

vi||eurbanne

Participants :

Plus de 20 participants lors du premier atelier, 12 au second

Objectifs des ateliers

Les ateliers de concertation ont été organisés dans le cadre de la conception des espaces publics de la ZAC de Villeurbanne la Soie, sur la commune de Villeurbanne. Le projet est mené par la Métropole de Lyon, la mission Carré de Soie et la ville de Villeurbanne. Le groupement de maîtrise d'œuvre retenu pour concevoir ces espaces est conduit par l'agence HYL, qui a produit l'essentiel des documents, plans et maquettes présentées lors des ateliers. Les ateliers ont été animés par l'association ARENES.

L'état d'avancement du projet et les attendus de la concertation ont été exposés en réunion publique le 5 mars 2015, ainsi qu'un point général sur les programmes de construction de bureaux et de logements sur le secteur. La conception des espaces publics qui doivent accompagner ce développement est globalement bien avancée, à l'exception du jardin « Jacquard », sur lequel les élus ont donné quelques orientations, mais pour lequel on est au stade des scénarios, soumis à concertation.

Echanges sur les espaces publics de la ZAC Villeurbanne la Soie

Lors du premier atelier, l'agence HYL a présenté les aménagements prévus sur les différents espaces publics du quartier, à savoir l'esplanade, la placette Decomberousse et le parvis des écoles, ainsi que les rues structurantes pour le quartier : Rue de la Soie, Rue Jacquard et Rue de la Poudrette.

L'esplanade est un lieu stratégique, à la fois centrale et qui est la porte d'entrée vers le reste du quartier. Le principe est de la rendre entièrement piétonne par le détournement de la rue de la Soie vers la rue de la Poudrette. Deux atmosphères sont prévues sur l'esplanade, l'une plus ouverte, ensoleillée et minérale au Nord de la place, l'autre plus intime, ombragée et végétale au Sud de la place. La fontaine proposée, en longueur, simple et rustique, marque la limite et le lien entre ces deux espaces. Les participants confirment leur souhait de voir de l'eau sur la place, et certains auraient souhaité une fontaine plus visible et plus marquante dans le lieu. Ils alertent néanmoins sur les problèmes de sécurité (profondeur de la lame d'eau) et de propreté liés à cette fontaine.

D'autres questions portent sur la continuité de l'esplanade avec les espaces publics adjacents : un participant demande qu'un plateau surélevé permette la traversée de l'esplanade au pôle multimodal, afin de ralentir les voitures. Cette solution est en discussion pour le moment, mais le plateau ne pourra pas être revêtu en pierre, qui ne supporterait pas la circulation. Les Conseils de quartier de Vaulx en Velin s'inquiètent également de l'effet frontière sur la rue de la Poudrette, et souhaitent que l'aménagement de l'esplanade se continue le long de cette rue jusqu'au pôle multimodal, afin de faire de cette rue un vrai lien entre les différentes centralités du Carré de Soie. Ce qui est prévu pour le moment est l'extension du domaine public sur le trottoir Villeurbannais (les nouveaux immeubles seront construits en retrait par rapport aux immeubles actuels), qui permettra

d'avoir une emprise plus large pour un cheminement piéton et à terme peut être une voie en site propre pour les modes de déplacements doux (bus, vélos...). Cela dit, il y aura aussi sur cette rue un trafic de véhicules important, qui imposera sans doute une troisième voie.

Sur la **placette Decomberousse**, il est plutôt question de renforcer les qualités existantes du lieu, avec son café et son platane, qui permet d'être déjà dans une ambiance un peu en repli de l'esplanade. Sur le parvis des écoles, la proposition est de réaliser des installations simples qui donnent envie de rester un peu à la sortie de l'école, qui peuvent être utilisées comme des jeux.

Sur les différentes rues du quartier, enfin, HYL propose que chacune soit marquée par une ambiance différente, produite notamment par un choix de végétaux particuliers. La rue Jacquard sera bordée par les équipements sportifs et scolaires, tandis que la rue de la Soie sera une artère qui accueillera des activités, commerces et artisanat.

Un participant demande le timing des opérations, c'est-à-dire l'enchaînement des réalisations prévues. Les espaces publics seront réalisés d'abord dans la partie Sud, avec d'abord la voie Est-Ouest entre la rue de la Soie et la rue de la Poudrette, les travaux débuteront début 2017, et le jardin devrait être réalisé à partir de 2018. La réalisation de l'école et du gymnase débuterait à partir de 2020 et 2021, et probablement en deux phases successives pour l'école, au fil de l'arrivée des nouvelles populations.

Echanges sur les problèmes de circulation et de stationnement dans l'espace public

Lors du premier atelier, les participants ont exprimé des inquiétudes très fortes sur la qualité des espaces publics qui seront marqués par une circulation automobile importante, et tout particulièrement le carrefour situé entre le pôle multimodal et l'esplanade. La densité du quartier devant augmenter fortement, les participants estiment que ce carrefour risque d'être bloqué rapidement.

L'une des solutions à ce problème est la création d'une nouvelle traversée de la ligne de tram par le prolongement de la rue Legay, à l'Ouest. Une autre amélioration sera apportée du fait du détournement de la rue de la Soie vers la rue de la Poudrette au Nord du carrefour. Ce carrefour repassera à 4 branches, au lieu de 5 actuellement, ce qui facilitera sa gestion.

Les participants jugent que ces solutions sont insuffisantes au vu des nouveaux logements et bureaux qui sont prévus, ou déjà en cours de réalisation. Ils estiment par ailleurs que les transports en commun ne peuvent pas tout et que l'augmentation du trafic automobile est inéluctable. En particulier les trajets qui ne vont pas vers le centre-ville sont très longs en transport en commun, et les gens continueront de prendre leur voiture. Il semble qu'un certain nombre d'habitants qui font des trajets pendulaires vers le centre ville laissent leur voiture, sinon cela ne fonctionnerait déjà pas du tout.

Une étude prévisionnelle des déplacements à terme du projet urbain (hypothèse 2030) a été produite en 2011. Elle a permis d'identifier un plan de circulation long terme dans le secteur, qui constitue un cadrage pour l'aménagement des nouvelles voiries dans des secteurs comme Villeurbanne la soie. Des études circulations plus précises sur le secteur Villeurbanne la soie ont

Carré de Soie / CR concertation espaces publics ZAC VLS / 19.03 et 08.04 2015 / ARENES - Métropole de Lyon

précisé ce cadrage et permis d'identifier par exemple qu'une troisième voie sera sans doute nécessaire sur la rue de la Poudrette pour tourner à gauche, au croisement avec Blum au Nord et avec le T3 au Sud. Les bureaux d'études qui travaillent disposent des prévisions d'évolution urbaine à l'échelle de l'agglomération comme du Carré de soie. Il est convenu que des éléments de ces études soient présentés lors du second atelier.

Conformément à cet engagement, la mission Carré de Soie a présenté, lors du second atelier, l'état des connaissances et des prévisions de trafic. Une première étude sur les déplacements a été réalisée en 2011, et elle a permis d'identifier des points noirs, à savoir les carrefours T3 / Poudrette, Blum / Zola, et les secteurs Bolhen / Garibaldi / Roosevelt, et 7 chemins. A court terme, on sait qu'une partie de ces problèmes sera allégée par l'ouverture à la circulation du Boulevard Urbain Est dans sa section carré de soie (nouvelle traversée de T3 sans carrefour). A moyen terme, la traversée supplémentaire de T3 sur Legay dans le cadre de la ZAC Villeurbaine la Soie permettra un allègement du carrefour T3 / Poudrette par la création d'un itinéraire alternatif via la rue Decomberousse et la rue Francia. A long terme, la prolongation de la rue Legay vers Blum est prévue pour répondre au développement urbain du secteur. Cette prolongation permettra l'apaisement des voiries en cœur d'îlot (la Soie, Decomberousse).

Il est prévu en 2015 une mise à jour de l'étude sur les déplacements Carré de soie à l'horizon 2030. La mission Carré de Soie propose donc que soit organisée une réunion dédiée à ce sujet, quand les résultats de cette étude seront connus (perspective fin 2015).

Une participante signale cependant qu'un projet lié au déplacement devrait être traité en priorité, celui de l'aménagement de la Route de Genas. Cette route est très accidentogène, et le SYTRAL y a débuté des travaux pour des couloirs de bus. Elle insiste sur la nécessité d'engager un débat avec le SYTRAL et les communes pour que les aménagements garantissent une sécurité aux habitants du secteur, et notamment aux enfants sur le trajet de l'école.

Liée aux questions de déplacements, les participants sont par ailleurs très alarmés par la situation du stationnement. En 2009, la concertation avait abouti à proposer la création de parkings, souterrains ou en silos, et cette possibilité a disparu. La mission Carré de Soie indique que le Grand Lyon a réalisé une étude sur le stationnement, sur un périmètre intégrant les secteurs TASE, Villeurbaine la soie, pôle commercial.... Cette étude a confirmé une véritable pression au stationnement dans les voiries aux alentours du pôle de transports en commun. La politique de verbalisation pour le stationnement sauvage sur chaussée sur les rues Moissonnier et Rail a été renforcée par la Ville de Vaulx-en-Velin. A plus long terme, compte tenu de la pression au stationnement sur cette zone, la possibilité de stationnement réglementé devra peut-être être étudiée. Il s'agira également dans le temps de travailler sur des dispositifs valorisant l'usage des transports alternatifs à la voiture (plans de déplacement interentreprises), de travailler sur la mutualisation des stationnements entre parking (centre commercial / parking relais), meilleure articulation entre les parkings relais du Sytral... Selon la mission Carré de Soie, la création de parkings publics sur le secteur n'est pas du tout envisagée aujourd'hui par les collectivités.

Les participants sont inquiets de l'impact des nouvelles constructions sur un secteur déjà saturé. Sentiment que l'offre de stationnement pour chaque nouvelle opération immobilière n'est pas suffisamment calibrée et que chaque nouvelle livraison empire la situation. Un participant souhaiterait que les prescriptions aux promoteurs exigent deux places de parking au lieu d'une seule

Carré de Soie / CR concertation espaces publics ZAC VLS / 19.03 et 08.04 2015 /ARENES - Métropole de Lyon

actuellement. La volonté de réduire la place de la voiture est générale dans toutes les collectivités françaises.

La mission Carré de Soie propose de présenter l'étude réalisée sur le stationnement, même si elle est sur la partie nord du secteur, et les participants souhaitent que cette présentation ait lieu au plus vite pour pouvoir peser sur cette question sans attendre que les prochains îlots soient déjà construits.

A l'issue de ces échanges, l'agence HYL présente le calendrier dans lequel doivent s'enchaîner les aménagements et créations de voirie au fur et à mesure des constructions d'immeubles sur la ZAC de Villeurbanne la Soie.

Échanges sur le projet de jardin « Jacquard »

Le jardin sera situé en cœur d'îlot entre la rue Jacquard, la rue de la Soie et la rue de la Poudrette. Il est prévu trois accès, un principal et large sur la rue Jacquard, et deux autres plus étroits par les deux autres rues. Le jardin est conçu comme un jardin ouvert, y compris la nuit.

Dans un premier travail, HYL a produit un premier plan où tous les usages proposés lors de la concertation menée en 2012 devaient trouver leur place. Mais cet exercice a montré que tous ces éléments ne « rentraient » pas dans le jardin, et donnaient un espace trop rempli et trop contraint. Au cours **du premier atelier**, deux scénarios sont présentés pour la conception du jardin, qui se basent sur un programme un peu moins lourd :

- Le scénario 1 : Les îles dans la prairie. Un espace d'entrée fait office de parvis, puis deux traversées sont créées, l'une rectiligne et l'autre plus sinueuse pour la promenade. Un grand espace libre est ménagé au centre du jardin, et autour des « poches d'usage » sont réalisées.
- Le scénario 2 : Le champ et son verger. Cette fois la limite avec la rue est plus nette, marquée par une noue, et une allée, plus large, traverse tout le jardin en longeant une grande pelouse, qui accueille des arbres dans l'esprit d'un verger. Différents équipements (tables, bancs, jeux...) viennent se greffer le long de l'allée.

La discussion a débuté par une évaluation des deux scénarios par petit groupe. Chacun a pu écrire sur post-it son appréciation, positive ou négative des différents éléments des deux scénarios. Les post-it ont ensuite été lus et débattus en grand groupe. Cette discussion a produit les orientations suivantes :

- Demande d'une ouverture plus large sur la rue de la Soie : un participant juge que le jardin devrait ouvrir principalement sur la rue de la Soie, et permettre aux personnes qui n'habitent pas le quartier, de le repérer facilement et d'y pénétrer. Plusieurs autres participants voudraient au moins que l'ouverture sur la rue de la Soie soit plus large. Le Grand Lyon est propriétaire de la parcelle où se ferait cette ouverture.
- Traversée vers le gymnase : les participants souhaitent une liaison plus forte vers le Nord et l'autre côté de la rue Jacquard. Ils souhaitent que le parc déborde véritablement vers le Nord et se continue, et que la rue « traverse » le parc.

- Les aires de jeux : les participants suggèrent que les aires de jeux soient mieux définies en fonction de tranches d'âge : ados / préados / petits. Ils demandent que l'aire de jeux pour les petits soit au plus près de l'école.
- Besoin de jardinage : certains participants estiment qu'une partie du sol pourrait être jardinée de façon collective, par exemple par un jardin partagé, avec possibilité de compostage commun des déchets ménagers alentours, ou bien par les enfants de l'école.
- Appréciation des formes plus douces dans les parcours : plus évocatrices de la nature (à l'anglaise plutôt qu'à la française), ces formes des chemins invitent à la promenade plus qu'à traversée.
- Les participants ne voient pas l'intérêt d'un espace consacré à un solarium. Les autres « îles », en revanche, sont appréciées, comme des "petits coins" tranquilles.
- L'articulation avec les jardins privés : les limites du parc avec les îlots privés ne paraissent pas claires pour les participants
- Demande d'eau : les participants souhaitent que l'accès à l'eau soit facile, par la multiplication des points d'eau, mais sans nécessairement de fontaine
- Certains participants souhaiteraient que le parc soit fermé la nuit.

Certains habitants jugent enfin que le projet devrait garder une part d'évolution possible, du fait que les futurs habitants ne sont pas encore là.

A l'issue de ces échanges, l'agence HYL a développé un nouveau scénario qui combine les différentes attentes exprimées. Au cours **du second atelier**, HYL a présenté trois variantes pour ce scénario, qui ont été discutées par les participants autour d'une maquette.

Dans ce scénario, HYL a retenu le principe d'un jardin largement ouvert sur la promenade Jacquard, avec un grand passage protégé sur cette rue qui permet la continuité et la sécurité de la traversée, et le principe de créer deux chemins, dont un plus sinueux, et l'autre plus direct. Le scénario inclut aussi la création d'espaces à jardiner, en bordure du jardin à l'Ouest, le long de l'école et des îlots privés. Ces petites parcelles peuvent aussi accueillir des éléments pédagogiques, comme des panneaux, des cabanes à oiseaux, etc. Enfin, concernant l'entrée sur la rue de la Soie, le principe retenu est de maintenir la même largeur pour le chemin d'accès, mais de l'élargir en façade en végétalisant les pieds de bâtiments de part et d'autre, soit au total un linéaire vert de 25 mètres au total. Ce choix est lié au fait que les capacités de construction de plancher sont déjà définies par îlot, et que le Grand Lyon souhaite maintenir le choix urbanistique d'un accès étroit et plus intime, qui correspond mieux à l'esprit de faubourg de la rue de la Soie.

Les trois variantes présentées ensuite correspondent à des organisations et des localisations différentes des équipements, tels que les aires de jeux pour enfants, les lieux d'assises et de convivialité, etc.

La première variante propose un élargissement de la promenade vers une place en fond de jardin où l'on trouve également les aires de jeux. La seconde variante place au contraire un espace plus planté et plus intime au fond du jardin et les aires de jeu au plus près de l'école. La troisième variante se

distingue par la création d'un grand parvis minéral qui fabrique un autre lieu en façade du jardin qui peut accueillir des assises sous les arbres.

En réaction à ces scénarios, la ville de Villeurbanne rappelle que le jardin n'est pas très grand et qu'il subira une pression d'usage forte. Et que les aires de jeux, surtout à proximité d'une route, devront être clôturées. Traitement du parvis et de la rue Jacquard

Les variantes sont ensuite débattues par les participants autour de la maquette, sur laquelle s'adaptent les planches qui décrivent chacune un scénario. A l'issue de cette discussion, il se dégage une hypothèse préférentielle, qui combine les différentes variantes.

En effet, la question du parvis minéral ne fait pas consensus : il réduit la part du jardin, et ne correspond pas à l'ambiance recherchée. L'aire de jeux posée en fond de jardin, ou encore le positionnement d'une place conviviale au fond du jardin, semblent des sources potentielles de nuisances et de problèmes avec les habitants des logements.

L'emplacement de l'aire de jeux serait donc plus judicieux près de l'école, plus loin des logements. L'entrée de parc ne serait pas un parvis, mais un sas qui oriente ensuite les usagers vers quelque chose de plus intime au fond du parc.

En conclusion du second atelier, une participante fait remarquer que le scénario présenté tient compte des remarques et attentes exprimées lors du premier atelier. Cependant, l'animateur rappelle qu'il s'agit encore de propositions, que les services de la ville de Villeurbanne n'ont pas vues à l'avance et qui n'ont pas fait l'objet d'un travail technique plus approfondi.

Le calendrier du projet inclut un travail d'affinement avec les différents services concernés, à partir des propositions faites en atelier. Une décision politique doit suivre ensuite. La proposition de la mission Carré de Soie est que les participants soient invités à l'issue de ce travail, dans une logique de restitution, pour voir le projet qui sera à ce moment-là finalisé.